*Paris, 12 février 2026*

**PERIAL Asset Management confirme la solidité de sa gamme de solutions d'épargne immobilière et partage une trajectoire claire**

Dans un contexte immobilier encore marqué par des ajustements, PERIAL Asset Management présente les résultats 2025 de l'ensemble de sa gamme de solutions d'épargne immobilière, et notamment de son fonds professionnel PERIAL Next Value 1 et de ses 5 SCPI.

L'année écoulée fait apparaître des signaux positifs : un marché qui commence à se stabiliser, des opportunités d'investissement en France et en Europe, des performances globalement au rendez-vous, et une trajectoire claire pour 2026.

**2025 : des avancées concrètes sur l'ensemble de la gamme**

Après plusieurs années de fortes tensions, 2025 marque un tournant. Le marché immobilier montre des signes de stabilisation et offre de nouvelles opportunités à ceux qui savent investir avec méthode et sélectivité. Dans ce contexte, PERIAL AM s'est appuyée sur la complémentarité de l'ensemble de ses solutions d'investissement pour saisir ces opportunités sur différents marchés et les mettre à disposition de ses clients et partenaires.

« *L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue pour l'ensemble de nos équipes avec la volonté de préserver la valeur de nos fonds et d'optimiser leurs performances. Plus de 63 000 m² de surfaces ont ainsi été commercialisées ou renouvelées pour 11 M€ de loyers dans nos immeubles français et étrangers. Nous avons réalisé pour 136 M€ de ventes d'immeubles sur l'année 2025 et nous avons un volume de près de 200 M€ sous exclusivité ou promesse de vente. Ces arbitrages de biens non stratégiques nous permettent de renouveler le patrimoine de nos fonds et de dégager des plus-values pour nos clients. En parallèle, le travail réalisé en 2025 sur le repositionnement et la modernisation de nos fonds nous permet de proposer une gamme de produits d'investissement cohérente et renforcée.* »
**Vincent Lamotte**, Directeur Délégué Général de PERIAL AM

**Des performances au rendez-vous**

Sur le segment des investisseurs particuliers, les SCPI de PERIAL AM ont enregistré des performances conformes aux attentes, voire supérieures pour certains fonds. Les taux de distribution 2025 (ainsi que la Performance Globale Annuelle) s'échelonnent de 4,10 % à 7,50 %, pour PERIAL Opportunités Territoires.

PERIAL Opportunités Europe, lancée il y a 27 ans, affiche pour sa part un taux de distribution de 6,10 % en 2025 et confirme sa capacité à délivrer de la performance dans la durée, avec un TRI origine de 7,32 %.

Sur le segment des investisseurs professionnels, le FPCI PERIAL Next Value 1 dédié à la rénovation, au repositionnement et à la transformation d'immeubles dans le cadre d'une stratégie value-add, a connu un bon démarrage de sa collecte lancée en mai 2025 et réalisé une première acquisition d'un immeuble à Neuilly-sur-Seine (92), illustrant la capacité de la société de gestion à sourcer des opérations à fort potentiel de création de valeur (stratégies « value-add »). Cette première opération vise un TRI supérieur à 16 % (non garanti).

**PERIAL Opportunités Territoires : augmentation du prix de part**

En parallèle des performances, la gestion déployée en 2025 a permis de préserver la valeur des patrimoines. Les expertises réalisées au 31 décembre 2025 montrent que la valeur du patrimoine des SCPI s'est stabilisée, une tendance engagée depuis 2023, dans un marché encore en phase d'ajustement.

Cette stabilisation s'explique notamment par les arbitrages menés, la gestion locative active et les actions engagées sur les immeubles pour en renforcer la qualité et l'attractivité.

Cette dynamique constatée sur les valeurs des fonds PERIAL AM se traduit concrètement par l'augmentation du prix de part de la SCPI PERIAL Opportunités Territoires, revalorisé de 50 € à 51 € à compter du 12 février

2026, soit une hausse de 2 % du prix de part à la suite des expertises de fin d'année 2025. Cette évolution reflète la qualité des deux premières acquisitions réalisées, présentant un niveau de rendement d'environ 10 % à l'acquisition, ainsi que les choix de gestion opérés depuis le lancement de la SCPI.

**Préserver la valeur des patrimoines grâce à la qualité de la gestion et aux actions ESG**

La poursuite des stratégies ESG ambitieuses sur l'ensemble des fonds a contribué à protéger la valeur des patrimoines et à mettre en évidence une création de « valeur verte ». Celle-ci a atteint jusqu'à +3 % de la valeur vénale et +1,4 % en moyenne sur les immeubles analysés pour PERIAL Opportunités Europe, +0,5 % en moyenne sur les immeubles évalués sur $PO_2$ et +1,4 % sur ceux de PERIAL Grand Paris. Cette stratégie extra-financière constitue un levier durable de performance économique potentielle pour les fonds.

Toutes les SCPI de la gamme ont également vu leur labellisation ISR renouvelée début 2026, attestant de la cohérence et de la continuité des démarches engagées, ainsi que de leur contribution à la durabilité des patrimoines.

**Perspectives 2026 : poursuivre la création de valeur et accompagner les investisseurs dans la durée au travers d'une offre complète**

PERIAL AM entend poursuivre le travail d'amélioration des indicateurs clés de ses SCPI, au premier rang desquels le taux d'occupation financier, grâce à des actions de relocation et de renouvellement de baux ciblées et à un dialogue renforcé avec les locataires.

La société de gestion va poursuivre également la politique d'investissement et d'arbitrage opportuniste initiée en 2025, afin de renforcer la qualité des patrimoines et soutenir la performance dans la durée.

En parallèle, le développement de son offre destinée à la clientèle professionnelle passe prioritairement par le bouclage de la collecte du FPCI PERIAL Next Value 1 et la saisie de nouvelles opportunités d'investissement, en cohérence avec sa stratégie « Value-add ».

Enfin, le Groupe entend poursuivre ses efforts d'innovation au service de ses clients et partenaires, en faisant évoluer ses solutions, ses services et ses outils, avec un objectif : mieux accompagner les investisseurs dans un environnement en mutation, comme en témoigne la division du prix de part de PERIAL Opportunités Europe début janvier (division par 20 et multiplication du nombre de parts par 20 pour les associés existants), destinée à renforcer son accessibilité.

« *La période que traverse notre secteur reste exigeante, mais elle marque aussi l'ouverture d'un nouveau cycle. L'immobilier se réinvente toujours au rythme des usages et des besoins. Nous avons su adapter nos stratégies avec agilité, sur l'ensemble des marchés tertiaires en France et en Europe. Aujourd'hui, PERIAL AM est en ordre de marche, prêt à transformer les défis en opportunités et à accompagner durablement les investisseurs dans cette nouvelle phase du marché.* **»**

**Eric COSSERAT,** Président de PERIAL AM

**L'essentiel des performances 2025 – Fonds par fonds**

**PERIAL Opportunités Territoires** : une stratégie « 100 % France » qui crée de la valeur dès la 1ère année.
TRI cible 10 ans : 6,00 %
Taux de distribution 2025 : 7,50 %.
Performance Globale annuelle : 7,50 %
Revalorisation du prix de part qui passe de 50 à 51 € le 12 février 2026

**PERIAL Opportunités Europe** : la SCPI européenne diversifiée de référence modernisée
TRI origine : 7,32 %
Taux de distribution 2025 : 6,10 %.
Performance Globale annuelle : 6,10 %
Stabilité des valeurs du patrimoine : +0,4 %.

**PERIAL Hospitalité Europe :** la SCPI 100 % européenne résiliente et à très longue visibilité
TRI cible 10 ans : 4,20 %
Taux de distribution 2025 : 4,11 %.
Performance Globale annuelle : 4,11 %
Stabilité des valeurs du patrimoine : -1,0%

**PERIAL $O_2$** : la SCPI environnementale à la valeur préservée
TRI origine : 4,40 %
Taux de distribution 2025 : 4,65 %.
Performance Globale annuelle : 4,65 %
Stabilisation des valeurs du patrimoine : -0,5 %.

**PERIAL Grand Paris** : la SCPI francilienne de référence dans un marché toujours en recomposition
TRI origine : 9,43 %
Taux de distribution 2025 : 4,80 %.
Performance Globale annuelle : 4,80 %
Stabilisation des valeurs d'expertise : -0,5 %

***Avertissement** : Investir en SCPI est un investissement long terme. Nous vous recommandons une durée de placement de 8 ans, le capital et les revenus ne sont pas garantis et la liquidité n'est possible qu'en cas de souscriptions suffisantes de la SCPI ou s'il existe une contrepartie à l'achat. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*